



● CHAUVES-SOURIS Indispensable forêt p. 2

Beaucoup de chauves-souris ont besoin des forêts pour survivre. Mais celles-ci ne sont pas toujours accueillantes !



● MÉTIER Les gardes forestiers p. 3

Les gardes forestiers jouent un grand rôle au niveau de la préservation de la nature. Portait d'un gardien de nos bois.



● BLESSURE Un hôpital pour animaux p. 4

Jany soigne toutes sortes d'animaux sauvages chez elle, par pure passion de la nature.

Nos forêts sont-elles accueillantes pour la faune ?

En Belgique, la surface couverte par la forêt a augmenté de 25 % en 150 ans. Est-ce que cela veut dire que la forêt va bien et qu'elle permet à une grande diversité (variété) d'animaux d'y vivre ? Ce n'est pas si simple.

La forêt belge s'étale sur une surface totale de 700 000 ha (1 ha = 1 carré de 100 m de côté), ce qui représente 22 % du territoire. En 150 ans, la superficie forestière a augmenté de 25 % (d'un quart). Notre forêt est plus grande en quantité mais a-t-elle aussi progressé en qualité et en particulier au niveau de la biodiversité (diversité des espèces) animale ? Nous avons posé la question à Christian Dave, le directeur du CRIE (Centre régional d'initiation à l'environnement) du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert (province du Luxembourg). Christian Dave : « En Europe et chez nous aussi, la forêt n'est plus naturelle. Elle est depuis des siècles utilisée et façonnée par l'homme selon ses besoins. À un moment donné, vers le milieu du 19^e siècle (1850), on a eu besoin de plus de gros bois (de troncs

d'arbres), par exemple pour renforcer les galeries dans les mines de charbon qui se développent à l'époque (le charbon était la source d'énergie pour l'industrie). On a donc transformé des sols autrefois pâturés (broutés par les troupeaux) comme les pelouses calcaires, des taillis (bois où il n'y a que des arbustes) pour y planter des grands arbres et produire des gros bois. On a aussi asséché des tourbières (zones humides composées de tourbe, une matière formée de végétaux en décomposition). On a planté beaucoup de résineux (arbres à aiguilles comme les épicéas) qui ont été utilisés comme bois de mine. La faune adaptée aux pelouses calcaires, tourbières... a dû s'adapter. Certaines espèces n'ont pas réussi à survivre. »

● Réchauffement climatique

La forêt d'aujourd'hui garde le visage de ce type d'exploitation tournée vers la production de bois. Elle est formée de futaies (forêts de grands arbres) composées de feuillus et de résineux. Christian Dave prévient : « On est aujourd'hui à un tournant. Le réchauffement climatique (le fait que la température moyenne de la Terre augmente à cause des activités humaines) va bouleverser le climat. Des signes de changements se font déjà sentir : les tempêtes sont plus nombreuses et plus violentes, on a des épi-



Reporters/F. Desmette

sodes de sécheresse. On se rend compte que la solution à ces événements climatiques est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il faut diversifier (faire en sorte que beaucoup d'espèces différentes se développent dans une même forêt). Les forêts constituées seulement d'une ou 2 espèces (des hêtres, des épicéas...) comme il y en a chez nous sont fragiles. Si un événement climatique ou autre détruit les hêtres ou les épicéas, c'est toute la forêt qui disparaît et avec elle tous les êtres vivants qu'elle abrite.

● Diversifier pour durer

Si on veut que les forêts durent, il faut les transformer, les diversifier. La diversité est bonne pour la faune. Une forêt où l'on trouve divers milieux (zones humides, espaces dégagés...) permettra à différents végétaux de se développer qui, à leur tour, attireront une faune diversifiée. Le code forestier (loi qui gère les forêts) wallon va déjà dans le sens d'une plus grande diversité. Mais, il faut aller plus loin car les changements climatiques sont rapides. La forêt a du mal à s'adapter à la vitesse des changements. Il faut 150 ans pour transformer une forêt. Il est urgent que tous les utilisateurs de la forêt (exploitants de bois, chasseurs, propriétaires, simples promeneurs...) travaillent ensemble et agissent dès aujourd'hui pour la préserver et construire celle de demain. »

Ouvrir la forêt pour plus de diversité

Dans la forêt de Saint-Hubert (province du Luxembourg), on a coupé des épicéas (arbres de la famille des sapins) à certains endroits. Pourquoi ?

Il y a quelques années, différents utilisateurs de l'immense forêt (propriétaires privés et publics, forestiers, chasseurs, défenseurs de la nature) de Saint-Hubert ont réfléchi ensemble à la manière de la gérer afin de la préserver. De cette collaboration sont nés différents projets, dont celui de restaurer (recréer) des grands espaces ouverts (des sortes de clairières) dans la forêt. À la fin des années 1900, ces espaces existaient. Ils étaient notamment occupés par des landes, des zones humides. Ils ont ensuite disparu parce qu'on les a



Des espaces ouverts et des tourbières ont été recréés dans le massif forestier de Saint-Hubert.

plantés de résineux.

Les travaux de restauration d'espaces ouverts ont démarré en 2003 et se sont achevés en 2007. Concrètement, des épicéas ont été coupés à différents endroits bien choisis du massif forestier (par exemple, là où

le sol ne convient pas à ces arbres). Au total, plus de 20 sites couvrant près de 600 ha ont été débarrassés des résineux. Des travaux visant à recréer des tourbières, des zones humides ont aussi été effectués. Ces milieux recréés sont entretenus. Par

exemple, des animaux d'élevage comme des moutons paissent à certains endroits pour éviter que des plantes envahissantes se développent dans les tourbières.

● Quels avantages ?

Ces zones ouverts permettent à toute une flore (sphaignes, linaigrettes, droséras...) et une faune (libellules, batraciens, oiseaux) typiques des milieux humides de se développer. Les espaces ouverts sont aussi plus riches en nourriture (herbes...) pour la grande faune comme les cerfs que les endroits plantés d'épicéas. Les animaux s'attaquent moins aux arbres pour se nourrir. Comme ces espaces sont bien répartis dans le massif et reliés entre eux par des couloirs de forêts, les animaux passent facilement d'une zone à l'autre. On le voit, le fait de recréer de la diversité profite à la forêt et à la faune.

PORTRAIT DE NOS FORÊTS

- En Belgique, la forêt couvre 22 % du territoire. Elle s'étale sur une superficie totale de 700 000 ha.
- C'est au sud du pays qu'il y a le plus de forêts : 78 % de la forêt belge se situe en Wallonie contre 21 % en Flandre et 1 % dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- Plus de la moitié des forêts belges (58 %) appartient à des propriétaires privés. Le reste est la propriété des institutions publiques (État, provinces, communes...).
- Dans nos forêts, on trouve deux grandes sortes d'arbres : des résineux comme l'épicéa, le pin, le sapin... et des feuillus comme le chêne, le hêtre, le bouleau...
- Les résineux occupent 47 % de la surface forestière, les feuillus, 41 %

Les animaux de nos forêts



Les hôtes de nos bois

Quantité de mammifères, oiseaux, batraciens, insectes... peuplent la forêt. Impossible de tous les citer. Zoom sur quelques-uns.

Commençons ce tour d'horizon par le roi de nos forêts : **le cerf**. C'est le plus grand de nos mammifères. On le trouve essentiellement dans les forêts ardennaises. Les faons (petits des cerfs) naissent au printemps. Ils restent avec leurs mères, les biches, durant deux ans. Les biches et leurs jeunes restent en groupes qu'on appelle hardes. Au printemps, les cerfs restent entre eux. Ils ont perdu leurs bois (des os qui poussent sur la tête et ressemblent à des branches) et attendent qu'ils repoussent. Il faut environ 140 jours.



Éditions de l'Avenir/É. Warlin

À l'automne, les cerfs ont besoin de s'accoupler (s'unir avec des biches pour avoir des petits). Ils se séparent et partent à la recherche de femelles. Au petit matin ou la nuit tombée, le cerf brame (pousse un cri grave). C'est sa façon de dire aux autres cerfs que les biches qui sont là sont à lui.

● Les « dents » de la forêt

On trouve dans nos forêts des mammifères qui mettent de la viande à leur menu. Ce sont les carnivores.

Le plus grand est **le lynx**. Quelques individus ont réapparu voici une vingtaine d'années à l'est du pays, à proximité des frontières allemande et hollandaise. Il adore le chevreuil.

Autre prédateur carnivore de nos



Reporters/Ph. Moes

bois : **le chat forestier** (appelé aussi chat sylvestre ou chat sauvage). Il fait partie, comme les chats domestiques, de la famille des félins, mais c'est une espèce bien distincte. Il est plus gros que nos bons vieux chats. On le reconnaît à son épaisse queue annelée (composée d'anneaux de couleur noire) terminée par un bout noir et à la ligne noire qui va de sa nuque à la naissance de sa queue. Il consomme des petits mammifères qu'il chasse dans des clairières à proximité des lisières (bordures des forêts).

On confond souvent le chat forestier avec **les chats haret**s. Ces derniers sont des chats domestiques retournés à l'état sauvage. Les chats haret constituent une menace pour les chats sauvages car les 2 espèces peuvent se reproduire ensemble.

La famille des **mustélidés** (martres, blaireaux, fouines...) est aussi bien présente en forêt. **Le blaireau** aime les forêts de feuillus et les lisières. Il se nourrit de vers de terre, de petits rongeurs mais aussi de champignons, de graines, de végétaux... Il vit dans un terrier



Fotolia/IM. Bond

pourvu de nombreuses galeries. Le blaireau est une espèce protégée. Dans les années 1980, elle commençait à disparaître mais depuis, la population a augmenté. Terminons ce tour d'horizon des carnivores par le plus rusé : **le renard**. Ce petit mammifère au pelage roux est capable de survivre dans tous les milieux : grands massifs forestiers, bois, bosquets, terriels et même en ville. Il chasse des petits mammifères dans les clairières, prairies, champs cultivés... mais il fait aussi les poubelles en ville ou encore, il se sert dans les poulaillers.

● Dans les airs

Les oiseaux sont bien représentés en forêt : passereaux, pics, rapaces comme les chouettes, les hiboux... Certaines espèces forestières voient leur population diminuer (pipit des arbres, mésange boréale et nonette, tourterelle des bois par exemple). Par contre, d'autres comme le pic mar s'en tire bien.

Souignons aussi le retour de **la cigogne noire** dans certains massifs forestiers (en Ardenne par exemple). Quelque 70 couples ont été observés cette année contre 2 seulement en 1989. Cet échassier s'établit en forêt à proximité d'une zone humide. Il se nourrit de petits poissons, batraciens, reptiles, crustacés, insectes. Il passe l'hiver en Afrique et revient chez nous au printemps. Le couple regagne alors son nid construit en haut d'un arbre. La femelle pond 3 à 5 œufs. Les jeunes s'envolent vers juillet-août. En automne, les cigognes repartent en Afrique.



Éditions de l'Avenir/IM. Latine

PROTECTION

■ Dans notre pays, un certain nombre d'espèces animales (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes...) et végétales sont protégées par la loi. Cela veut dire qu'il est interdit de leur faire du tort de quelque manière que ce soit (exemple : capturer un animal protégé, détruire son habitat...).

■ Des sites (habitats) font également l'objet de mesures de protection. Ce sont les réserves naturelles, les sites Natura 2000.

■ Natura 2000 est le nom d'une directive (loi) européenne qui oblige les pays membres de l'Union européenne (union de 27 pays) à protéger certaines espèces animales et végétales et les milieux naturels où elles vivent. Dans ces zones, les activités humaines ne sont pas interdites mais elles sont contrôlées de façon à ce que le site ainsi que sa flore et sa faune ne soient pas menacés.

■ En Belgique, toutes les zones Natura 2000 représentent 18 % du territoire. Il y a des terres agricoles, des forêts, des zones humides, des cours d'eau...

REPÈRES

■ Une nouvelle espèce de chauve-souris a été découverte fin juillet en Belgique (photo ci-dessous). Il s'agit du Vespertilion d'Alcathoe. Notre pays compte 21 espèces de chauves-souris, dont 7 bénéficient de la protection Natura 2000.

■ Les chauves-souris se nourrissent d'insectes qu'elles chassent la nuit. Pour se diriger, elles émettent des ultrasons (sons inaudibles pour l'homme). Ceux-ci rebondissent sur les obstacles, les insectes et leur reviennent. Elles évitent ainsi de se cogner et repèrent les insectes.

■ Durant la belle saison, les femelles se regroupent en colonies (en groupes) dans les arbres creux, les églises, les greniers... pour se reproduire. Chacune met au monde un seul petit (vers mai-juin) qu'elle allaite. Les mâles n'occupent pas les mêmes gîtes (abris). Ils restent isolés ou en petits groupes. Les jeunes s'envolent fin juillet-début août et chassent avec les adultes.

■ En automne, les mâles cherchent à s'accoupler avec les femelles. L'hiver, les chauves-souris hibernent (dorment) dans une grotte, un arbre creux...



Natagora/P. Nyssen

Les chauves-souris adorent la forêt

Beaucoup d'espèces de chauves-souris ont besoin de la forêt pour survivre. Mais celle-ci n'est pas toujours accueillante.

En l'espace de 50 ans, les populations (le nombre) de chauves-souris dans notre pays ont fortement diminué. Pierrette Nyssen de l'association de défense de la nature Natagora confirme : « Dans les années 1950, lorsqu'on comptait par exemple 60 chauves-souris en train d'hiberner dans une grotte l'hiver, il y avait 5 à 6 espèces différentes. Aujourd'hui, il peut toujours y avoir 60 individus dans la grotte mais il y aura seulement 1 à 2 espèces. En 50 ans, on a perdu un tiers des espèces dans les grottes. Toutes les espèces de chauves-souris sont menacées, même les plus communes comme les pipistrelles qui sont 20 fois moins nombreuses que dans les années 1950. »

● On aime les arbres à trous

Même la forêt wallonne, qui s'étend pourtant en superficie, n'offre pas toujours un visage accueillant pour les mammifères ailés. Pierrette Nyssen : « À un moment où l'autre de leur cycle annuel (voir encadré ci-contre), beaucoup d'espèces de chauves-souris ont besoin de la forêt pour chasser et s'abriter. Mais tous les types de forêts ne conviennent pas. Les chauves-souris préfèrent les forêts feuillues (où pous-



Natagora/Peter Kanurich

Le Vespertilion de Bechstein est une espèce de chauve-souris qui aime vivre en forêt l'été.

sent des arbres à feuilles comme les hêtres, chênes...) riches en insectes. Et si en plus, il y a des arbres creux, fissurés (fendus) où elles peuvent s'abriter, se reproduire l'été, c'est encore mieux. L'hiver, elles rejoignent les grottes et autres abris souterrains. Certaines espèces comme les noctules de Leisler hibernent aussi dans les trous d'arbres. Les arbres morts sont aussi très appréciés comme garde-manger. Beaucoup d'insectes pondent dedans et lors de l'éclosion, il ne reste qu'à se servir. Les chauves-souris logent rarement dans les arbres morts, elles préfèrent les vivants. Or, un arbre avec un trou est encore vivant. Les bois, plantés uniquement de résineux, ne sont pas propices (n'avanta-

gent pas) aux chauves-souris. On peut les comparer à des champs de blé qui sont des déserts de vie. Les lisières où on trouve des arbres d'espèces et d'âges différents sont très appréciées des chauves-souris car ce genre de milieu diversifié attire les insectes. Les mares, les ripisylves (bandes de forêt longeant des cours d'eau, des plans d'eau) sont aussi riches en insectes. »

● Difficile, une vie de chauve-souris

Malheureusement, beaucoup de ces milieux forestiers, propices aux chauves-souris, ont été dégradés (abîmés) à cause des activités humaines (agriculture, exploita-

tion du bois...). Des forêts de feuillus ont été remplacées par des résineux qui poussent plus vite et peuvent ainsi être vendus plus vite. Les arbres creux, qui ont moins de valeur que les autres, sont coupés. Le bois mort est enlevé. Des mares ont été asséchées pour diverses raisons (récupérer de la place pour planter des arbres par exemple), les bords des cours d'eau sont dégagés... Résultat : les endroits propices aux insectes et les lieux de gîte (où on s'abrite) sont moins nombreux qu'avant. Les chauves-souris et toutes sortes d'autres espèces souffrent de ces conditions.

Les mammifères volants apprécient les initiatives (actions) qui préservent leur habitat et favorisent les insectes : laisser des arbres morts ou à trous en place, replanter des lisières, recréer des zones humides... D'autres habitants de la forêt profitent de ces mesures.

LES OBSERVER ?

Ce 27 août, c'est la 13^e édition de « La Nuit Européenne des Chauves-Souris » à Bruxelles et en Wallonie. Cette année, le thème est « Vol de nuit en forêt ». Les activités seront centrées sur les relations entre la forêt et les chauves-souris. Au programme : balades nocturnes, projections de films, animations pour enfants... Liste des activités :

→ www.natagora.be

Ils veillent sur nos forêts

Les gardes forestiers jouent un rôle important pour rendre les forêts accueillantes pour la faune.

Vous l'avez peut-être déjà rencontré au détour d'un sentier lors d'une balade en forêt ou à l'occasion d'une sortie avec votre troupe de scouts ou de guides ? Avec son uniforme vert forêt, le garde forestier ou agent des forêts est facilement reconnaissable. Il est là pour veiller au respect des règles dans ses bois mais pas seulement.

● À chacun son triage

Fabrice Raskin est garde forestier à Marche-les-Dames (près de Namur). Il nous explique en quoi consiste son métier : « *Chaque garde ou agent forestier a un triage (un territoire de forêt) à gérer et à surveiller. Sur son triage, le garde forestier veille à ce que la forêt produise du bois. Il organise le reboisement (la plantation de nouveaux arbres), l'entretien des plantations, l'abattage des arbres... C'est lui aussi qui procède au martelage (marquage des arbres qui seront abattus). Il contrôle aussi la chasse, la pêche. Il doit aussi conserver la nature (veiller à ce que sa forêt offre un abri aux animaux, aux plantes), veiller à ce que les activités de loisirs (les camps scouts par exemple) sur son territoire se déroulent dans le respect de la nature et des règlements. Nous sommes aussi des officiers de police et dans ce cadre, nous pouvons faire de la répression (punir) envers ceux qui ne respectent pas les règlements forestiers.* »

Mais pas de panique, le garde forestier ne vous punira pas nécessairement d'une amende parce qu'il vous aura surpris en dehors



Reporters/M. Clajot

Les gardes forestiers sont des spécialistes de la nature, formés pour veiller sur nos bois.

d'un sentier, même si c'est interdit. Il préférera vous expliquer que votre attitude risque de déranger les animaux. Par contre, envers les pilliers des bois (ceux qui volent des arbustes, chassent ou pêchent sans autorisation...), ceux qui déposent des déchets dans la forêt, le garde forestier n'hésitera pas à sévir (punir).

Fabrice Raskin poursuit : « *Selon le triage dans lequel ils travaillent, les activités des agents peuvent être très différentes même si leurs missions restent les mêmes. Chaque zone a ses propres caractéristiques naturelles. Tel agent forestier sera, par exemple, amené à se spécialiser dans les plantes aquatiques parce qu'il y a des zones humides à entretenir dans son triage. Ici, à Marche-les-Dames, le triage est spécialisé dans la régénération naturelle de la forêt (se dit*

produire naturellement à partir des graines qui tombent au sol).

● Gardiens de la nature

Parmi les nombreuses missions du garde forestier figure la conservation de la nature. Fabrice Raskin donne des exemples : « *On a reçu de nombreuses instructions pour favoriser la biodiversité (diversité des plantes et des animaux). On recrée par exemple des effets de lisières. Ce sont des bandes en bordure de forêt où l'on laisse se développer des plantes de différentes espèces et on trouve des arbres d'âges différents. Les lisières offrent un abri à toute une série d'animaux (papillons, oiseaux...) qui vivent à des hauteurs différentes dans la forêt. On laisse aussi des arbres morts et des arbres intéressants biologiquement (tombés au sol ou qui ont des trous par exemple). Ces arbres, per-*

du pour l'exploitation du bois, attirent toute une série d'espèces : chouettes, chauves-souris, insectes. Les arbres tombés au sol servent d'abri à des salamandres, des petits reptiles... On veille aussi à ce que les animaux ne soient pas dérangés au moment où ils se reproduisent. Certains travaux forestiers seront interdits à cette période. Les bûcherons... doivent nous contacter avant d'entreprendre leurs travaux dans les bois. On crée des zones de quiétude (de tranquillité) pour la faune où il n'y aura pas de sentier pour le public. Autre exemple pour favoriser la biodiversité : planter plus large. En laissant plus d'espace quand on plante des arbres, la lumière pénètre plus dans la forêt. Cela favorise l'apparition de nouvelles plantes qui vont attirer toute une faune. » Fabrice et ses collègues prennent véritablement soin des forêts en

Les animaux de nos forêts



REPÈRES

- Les gardes forestiers ou agents des forêts s'occupent des forêts publiques (qui appartiennent à des institutions publiques comme les Régions, les communes...). Chaque des 3 Régions du pays (Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale) gère les forêts qui se trouvent sur son territoire. En Wallonie, les gardes forestiers sont donc des agents de la division nature et forêts (DNF) de la Région wallonne.
- Attention à ne pas confondre les gardes forestiers avec les gardes-chasse. Ces derniers sont des gardes particuliers chargés de la surveillance du gibier dans une forêt privée, un domaine... Ils peuvent être employés par des chasseurs, par des propriétaires de domaines privés (non publics)...
- La Région wallonne a décidé de créer des réserves intégrales (complètes) dans ses bois. Ce sont des zones dans les forêts où l'homme n'interviendra plus et où on laissera faire la nature.

collaboration avec la nature. À nous, de respecter ce travail. Fabrice Raskin : « *La prochaine fois que vous vous promènerez en forêt, essayez de faire silence et observez. La nature réserve toujours de belles surprises !* »

REPÈRES

- Pour chasser en Belgique, il faut un permis de chasse. Pour l'obtenir, il faut passer un examen théorique et pratique.
- Il y a environ 18 000 chasseurs en Région wallonne.
- La chasse est réglementée. En Région wallonne, une vingtaine d'espèces animales peuvent être chassées : cerfs, chevreuils, sangliers, faisans, lièvres, lapins, canards... Pour chaque espèce, une période de chasse est définie (autorisée). Certains animaux comme les renards les sangliers... peuvent être chassés toute l'année (mais il y a un certain nombre de conditions à respecter).
- En période de chasse, les chasseurs peuvent demander la fermeture pour quelques jours de certains chemins forestiers. Si vous voyez un panneau rouge, qui précise que le chemin est barré, respectez la consigne.



Les chasseurs savent-ils chasser ?

Les cerfs et les sangliers, trop nombreux dans les forêts wallonnes, font des dégâts. La chasse doit, en principe, limiter leur nombre mais les populations ne font qu'augmenter. Que se passe-t-il ?

Quand les cerfs, les sangliers sont trop nombreux dans une forêt, ils font énormément de tort à l'environnement. Ils s'attaquent aux arbres, aux jeunes plants... Les sangliers, qui fouillent le sol à la recherche de nourriture, sont particulièrement dévastateurs. Ils détruisent la flore du sol et tuent les animaux qui y vivent (reptiles, batraciens...). Ils s'attaquent aux nids des oiseaux qui nichent au sol... De tels dégâts qui se répètent d'année en année appauvrissent la forêt. Les cerfs et les sangliers sont des espèces qui ne s'autorégulent pas. Cela signifie qu'en cas de surpopulation (quand il y a trop d'animaux sur un territoire), les naissances ne diminuent pas. Il n'y a plus non plus de moyens naturels (prédateurs par exemple...) pour limiter le nombre de ces animaux. C'est la chasse qui doit, en principe, jouer ce rôle mais les populations ne font qu'augmenter. Ainsi, la population des grands cervi-



Édition de l'Avenir/C. Petit

Les chasseurs devraient en principe limiter la population de grand gibier dans nos forêts. Mais les animaux sont de plus en plus nombreux...

dés (famille des cerfs) a plus que doublé en 20 ans en Wallonie.

● La chasse, quel rôle ?

Gérard Jadoul, le président de la fédération Inter-Environnement Wallonne (une association de défense de l'environnement) explique : « *La chasse serait vraiment utile si elle permettait de maintenir dans les forêts un véritable équilibre entre le nombre d'animaux présents et la nourriture disponible. Quand il y a plus de gibier que de nourri-*

ture sur un territoire, les animaux font des dégâts qui peuvent empêcher la forêt de se régénérer naturellement (de se reconstruire pour survivre). Les chasseurs disent qu'en éliminant chaque année des cerfs, des sangliers... ils limitent leur nombre et que de ce fait ils jouent un rôle au niveau de la conservation de la nature. Mais ce qui se passe, c'est que certains chasseurs ont tendance à maintenir trop d'animaux (des cerfs, des biches...) sur un territoire de chasse en les nourrissant artificiellement par exemple. Ils sont ainsi

assurés d'avoir plus de gibier à chasser. Ils gèrent les populations de gibier pour la chasse et non dans l'intérêt de la forêt. »

● Une question d'équilibre

Pour les défenseurs de la nature, le nourrissage artificiel du gibier est en grande partie responsable de la surpopulation des cerfs et des sangliers. Les chasseurs défendent cette pratique en disant qu'il permet aux animaux de survivre quand il n'y a plus rien à manger dans la nature en hiver (c'est le nourrissage supplétif). Dans d'autres cas, le nourrissage permet de garder les animaux dans un endroit limité afin qu'ils ne fassent pas de dégâts ailleurs (c'est le nourrissage dissuasif). Pour Gérard Jadoul, il faut que les populations de grand gibier diminuent : « *Pour y arriver, il faut notamment arrêter le nourrissage artificiel et dans un premier temps, tirer plus d'animaux. Et quand l'équilibre sera atteint, il faut le maintenir, privilégier la qualité de la forêt plutôt que la quantité de gibier. Pour cela, les pratiques de chasse doivent changer.* » Gérard Jadoul ajoute que tous les utilisateurs de la forêt (chasseurs mais aussi agriculteurs, exploitants de bois, organisateurs d'activités touristiques...) doivent se sentir responsables de sa survie et agir ensemble pour que les générations futures puissent aussi profiter de ses bienfaits.

Les animaux de nos forêts



Animal, où es-tu ?

En forêt, les grands animaux sont discrets vis-à-vis des humains. Il est difficile de les apercevoir. Ils trahissent pourtant leur présence.

CONSERVER DES EMPREINTES

- Vous pouvez conserver des empreintes d'animaux, d'oiseaux... dans du plâtre. Si cela vous tente, voici ce qu'il faut emporter lors de vos sorties nature : un bol, une bouteille d'eau, du plâtre de moulage, des bandelettes de carton, quelques trombones, un pinceau, un couteau.
- À l'aide du pinceau, débarrassez l'empreinte des feuilles et des brindilles. Encerdez-la avec une bandelette de carton enfoncée dans la terre (fermez avec un trombone).
- Dans le bol, diluez du plâtre dans de l'eau pour obtenir une crème épaisse. Versez le mélange sur la trace. Lorsque le plâtre a pris, démoulez (après 15 min. environ). Une fois que le moulage est bien sec, nettoyez-le. Notez la date, l'endroit où vous l'avez moulée et, si vous l'avez identifiée, l'animal qui l'a produite.
- Il existe des guides pour identifier les empreintes. Vous pouvez en trouver en bibliothèque.



Si vous entrez en forêt en faisant autant de bruit qu'un éléphant dans un magasin de porcelaine, vous n'aurez aucune chance d'observer le moindre animal. Même les oiseaux se tairont sur votre passage ou alors c'est vous qui ne les entendrez pas.

● Chuuuut !

Vous l'aurez compris, la première chose à faire est de vous balader en silence. Vous entendrez les bruits de la nature : chants d'oiseaux, murmures d'un ruisseau, bourdonnements des insectes, cris de rapaces, de batraciens. C'est à la belle saison que l'ambiance sonore des forêts est la plus diversifiée. Arrêtez-vous et écoutez, tout simplement.

En faisant silence et en étant patients, vous pourrez peut-être apercevoir des oiseaux dans les arbres. Si vous avez des jumelles, vous les verrez de plus près. Par contre, tombez nez à nez avec un renard, un blaireau, un sanglier ou un cerf est plus difficile. Regardez bien, les animaux laissent des traces qui trahissent leur présence : empreintes de pattes dans la boue, poils, crottes, griffures sur les troncs d'arbres, pelotes de réjection... Ces dernières sont des boules rejetées



Voici une pelote de réjection d'un rapace. On distingue bien les os non digérés des proies qu'il a avalées.

Reporters/Patrick Roose

par certains oiseaux comme les rapaces, les corbeaux... qui contiennent les éléments durs et non digérés (poils, os...) des proies qu'ils avalent en entier. En les examinant, on peut voir ce que l'oiseau a mangé. N'hésitez pas à soulever des pierres, des branches mortes... Elles abritent toutes sortes d'insectes. Arrêtez-vous aussi près des flaques, des mares qui attirent aussi une faune diversifiée (libellules araignées d'eau...). Dernière suggestion pour profiter de la nature : se rendre dans les forêts d'Ardenne en automne (à partir de la mi-septembre) pour écouter le brame du cerf en compagnie d'un guide (pour les lieux de rendez-vous, voir encadré ci-dessous). Dans la forêt, il y a toujours quelque chose à observer.

NE PAS DÉRANGER S.V.P.

- Dans la nature, on est des invités. Pas question de déranger la faune sauvage et d'abîmer la forêt par notre comportement. On veillera à :
- Circuler uniquement sur les sentiers et les chemins autorisés et à y rester pour ne pas perturber la vie du sous-bois. Des itinéraires balisés (marqués avec des signes) existent et en général, ils sont assez bien conçus pour profiter de la nature. De plus, il existe toute une série d'associations qui organisent des promenades thématiques (voir encadré ci-dessous) ;
- Respecter les panneaux d'interdiction devant certains passages, sentiers... (en période de chasse par exemple) ;
- Laisser le chien à la maison ou au moins tenu en laisse (en courant n'importe où, il effraie les animaux) ;
- Ne pas déloger à tout prix un animal de son abri ;
- Ne pas abîmer les arbres, casser des branches...
- Ramasser ses déchets ;
- Ne pas faire de feu n'importe où, en particulier en période de sécheresse (il existe des endroits aménagés pour cela) ;
- Modérer les cueillettes.

Un hôpital pour animaux

Si vous trouvez un oiseau ou un animal sauvage, apportez-le dans un CROH, une clinique spécialisée, où il sera soigné. Il en existe plusieurs en Wallonie. Jany s'occupe de l'une d'elle.

Un CROH est un centre de révalidation (guérison) pour les oiseaux et les animaux sauvages. À Héron (province de Liège), le CROH se trouve chez Jany. Elle reçoit un millier d'animaux chaque année : oiseaux, foinnes, hérissons, écureuils, belettes, renards, sangliers... Elle les soigne dans sa maison et son jardin dans le but de les relâcher dans la nature. Une équipe de bénévoles (qui travaillent sans être payés) l'aide dans sa tâche.

Jany : « D'avril à fin août, ici, on n'arrête pas. Des gens nous amènent des oisillons (jeunes oiseaux) tombés du nid, des oiseaux blessés, des hérissons trop faibles pour se débrouiller seuls, des animaux sauvages blessés. C'est impossible de tout faire toute seule. Les jeunes mésanges, par exemple, doivent être nourries tous les quarts d'heure, les petits martinets, toutes les heures avec une seringue. Il faut aussi nettoyer les cages, préparer la nourriture, donner les soins médicaux. »

En moyenne, les oisillons restent 3 semaines au centre. Ils passent des petites cages installées dans la maison aux volières (très grandes cages) dans le jardin afin qu'ils



Éditions de l'Avenir/R. Wardenier

Des bénévoles aident à nourrir et à soigner les « malades » au CROH à Héron.

puissent apprendre à voler et renforcer leurs ailes. Puis, quand ils sont assez forts, ils sont relâchés. Sylviane et Marie-Laurence, deux bénévoles qui aident Jany depuis plusieurs années trouvent que c'est un moment de grand bonheur, la récompense de tout le travail accompli.

Les oiseaux relâchés ont une bague à la patte, avec un numéro. Jany : « C'est une sorte de carte d'identité. Si on retrouve l'oiseau blessé ou mort, on sait qu'il est passé par ici et on sait quand. Ça permet de suivre les oiseaux et de mieux les connaître. »

● Un travail de spécialistes

Certains animaux passent tout l'hiver chez Jany. C'est le cas de hérissons nés en octobre qui sont trop petits et n'ont pas assez de réserves pour hiberner dans la nature. Ou encore de jeunes hirondelles qui sont restées dans notre pays au lieu de migrer (s'en aller à l'approche de l'hiver vers des pays plus chauds). Jany et son équipe sont des spécialistes de la faune sauvage qui savent ce que chaque espèce mange, ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour les soigner correctement. Si vous trouvez un animal sauvage,

QUE FAIRE ?

- Si vous trouvez un oiseau blessé, placez-le dans une boîte en carton adaptée à sa taille (pas trop grande ni trop petite). Ne le mettez pas dans une cage métallique, il pourrait se blesser davantage. Ne le forcez pas à boire ni à manger et apportez-le le plus vite possible dans un CROH.
- Si c'est un rapace, attention aux serres (griffes au bout des pattes) et au bec ! Enveloppez-le dans un tissu épais pour l'attraper et le manipuler. Couvrez-lui la tête, il se débattrait moins.
- Si vous trouvez un grand mammifère blessé (faon, chevreuil...), ne le touchez pas. Appelez un CROH, une équipe viendra le récupérer.
- Sachez que garder un animal sauvage chez soi est illégal (contraire à la loi)
- Autres conseils et liste des CROH sur : www.protectiondesoiseaux.be

oiseau ou mammifère, n'essayez pas de le soigner vous-même. Quand on ne s'y connaît pas, on peut faire beaucoup de tort à l'animal en croyant bien faire. Le mieux est de l'apporter dans un CROH. Jany : « Et surtout, il ne faut pas chercher de conseils sur Internet, on y raconte n'importe quoi. » Le centre de Jany existe depuis 2003. Elle s'occupe des animaux à longueur d'année, bénévolement. Par pure passion de la nature. Chapeau !

EN BALADE

■ Repérer les traces laissées par les animaux dans la nature est une chose, encore faut-il savoir à qui elles appartiennent et ce qu'elles racontent. Un peu partout en Belgique, des balades sont organisées pour découvrir et interpréter les traces laissées par les animaux. Exemple : le 9 octobre prochain, une telle balade est organisée de 14 à 17 h par le CRIE (Centre régional d'initiation à l'environnement) du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert (province du Luxembourg). Réservation obligatoire. Infos sur :

www.criesthubert.be

■ Il existe 11 CRIE en Wallonie. Chacun organise des activités nature. Renseignements :

www.crie.be

■ Dès la mi-septembre, des soirées à l'écoute du brame (cri) du cerf sont organisées en Ardenne. Il est obligatoire de réserver. Différentes dates et endroits sur :

www.ftlb.be

(rubrique promenades)

■ Des itinéraires de balades nature dans les provinces wallonnes sont décrits sur :

www.wallonie-tourisme.be

Textes : Rita Wardenier
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tél. : 081/24 88 93
E-mail : jde@verslavenir.be
Site : www.lejournaldesenfants.be